



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 11 OCTOBRE 2018

Date de convocation :

05/10/18

En exercice : 27

Présents : 17

Votants : 23

L'an deux mille dix-huit et le onze octobre à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Caroline PAGÈS, Alain MARGALET, Claudie SERRE, Raphaël LOPEZ, Maurice CHANARD **adjoints**, Alain DOMENECH, Maryse NOGUÈS, Patrice RIU, Catherine PALAU, Cécile LAVALL, Christelle VERNE, Naïma METLAINE, Frédéric CRAVO, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Mmes Mrs Xavier BERAGUAS (à Naïma METLAINE), Denis OLIVE (à Françoise CRISTOFOL), Bruno COSTA (à Caroline PAGÈS), Cédric SANCHEZ (à Claude AYMERICH), Philippe PIQUÉ (à Frédéric CRAVO), Florence PERAMON (à Jérôme PARRILLA), pour voter en leur nom.

Absentes : Mmes Céline SALGUERO, Fatiha TAHARASTE, Sylvia OLIVE, Géraldine MIR.

Mr Frédéric CRAVO a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2018/48 : DEMANDE DE SUBVENTION FEDER POUR LA VALORISATION ET L'AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL DU SITE DES ORGUES.

Le site des Orgues, 2^{ème} le plus visité des Pyrénées-Orientales, reconnu pépite par Grand Site Canigou, site naturel classé, propose un bâtiment d'accueil qui n'est plus adapté à la fréquentation actuelle (jusqu'à 1800 visiteurs par jour en saison forte). L'accessibilité des personnes handicapées est également défaillante. Proposer des locaux de qualité et adaptés à tous les publics est une nécessité, tout comme améliorer l'esthétique du site en intégrant dans un bâti harmonieux tous les services (suppression d'un petit chalet bois de stockage). Développement de la médiation des publics.

Il s'agira notamment de répondre à la faiblesse soulignée dans l'obtention du label Sud de France en proposant des toilettes en nombre et accessibles aux personnes handicapées.

Les espaces extérieurs de la zone d'accueil seront également aménagés, avec signalétique, embellissement et accès PMR piéton de l'accueil vers le site.

Ce projet peut être soutenu par l'Europe (programme opérationnel FEDER-FSE 2014-2020), la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée a d'ores et déjà aidé ce programme. Notre démarche s'inscrit dans une démarche de protection de l'environnement et de développement économique. L'enveloppe financière relative à l'aménagement précité est de **362 153,48 € HT**.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

– **APPROUVE** la réalisation du projet tel que défini ci-dessus, pour la valorisation et l'amélioration de l'accueil des Orgues, pour un coût de **362 153,48 € HT**.

– **VALIDE** le plan de financement suivant :

FEDER-FSE Languedoc-Roussillon 2014-2020 Occitanie	59,52 %	215 569,95 €
Région Languedoc-Roussillon	13,67 %	49 517,00 €
Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales	6,78 %	24 566,53 €
Autofinancement	20,00 %	72 500,00 €

– **AUTORISE** le Maire à signer tous documents à ce sujet.

Annule et remplace la délibération du 24 mai 2018

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 11 octobre 2018



Le Maire,

William BURGHOFFER